

**PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains**

Version 1.2	Date de révision: 02/14/2018	Numéro de la FDS: 400000000385	Date de dernière parution: 05/04/2017 Date de la première version publiée: 09/20/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500
Akron, Ohio, 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC 1-800-424-9300
CHEMTREC +1-703-527-3887: Outside USA & CANADA

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Soins de la peau

Restrictions d'utilisation :

Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique sans danger pour les consommateurs et autres utilisateurs s'il est utilisé normalement et de façon raisonnablement prévisible. Les produits cosmétiques et les produits de grande consommation, qui sont spécifiquement définis à travers le monde par une réglementation, sont exemptés de l'obligation d'une FDS pour le consommateur. Bien que cette matière ne soit pas considérée comme dangereuse, cette FDS contient des informations utiles et essentielles pour une manipulation sûre et une bonne utilisation du produit dans des conditions industrielles de travail ainsi que pour des expositions non intentionnelles, telles que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et disponible aux employés et autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils spécifiques d'utilisation, veuillez svp vous référer aux renseignements fournis sur le carton de l'emballage ou au mode d'emploi.

PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains

Version 1.2 Date de révision: 02/14/2018 Numéro de la FDS: 400000000385 Date de dernière parution: 05/04/2017
 Date de la première version publiée: 09/20/2016

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Irritation oculaire : Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H320 Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence :

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Sodium Laureth Sulfate	68585-34-2	>= 1 - < 5
Glycerin	56-81-5	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Demander conseil à un médecin.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2017
1.2	02/14/2018	400000000385	Date de la première version publiée: 09/20/2016

- Se rincer la bouche à l'eau.
Appeler un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une irritation des yeux.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de soufre
Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de métaux
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains

Version 1.2 Date de révision: 02/14/2018 Numéro de la FDS: 400000000385 Date de dernière parution: 05/04/2017
 Date de la première version publiée: 09/20/2016

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
 Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.
 Ne pas avaler.
 Éviter le contact avec les yeux.
 Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conditions de stockage sûres : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
 Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Glycerin	56-81-5	TWA	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Respirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection de la peau et du corps : Aucune mesure particulière produit fourni est utilisé correctement.

PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2017
1.2	02/14/2018	400000000385	Date de la première version publiée: 09/20/2016

- Mesures de protection : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.
S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Éviter le contact avec les yeux.
-

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : clair, incolore, jaune clair
- Odeur : de savon
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : 5.3 - 6.7 (20 °C)
- Température de solidification/durcissement : 1.4 °C
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : 98 °C
- Point d'éclair : 100 °C
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable
- Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : Donnée non disponible
- Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
- Densité : 1.012 g/cm³
- Solubilité(s)
Hydrosolubilité : soluble

PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains

Version 1.2 Date de révision: 02/14/2018 Numéro de la FDS: 400000000385 Date de dernière parution: 05/04/2017
Date de la première version publiée: 09/20/2016

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Température d'auto-inflammabilité : non déterminé

Température de décomposition : La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-réactif.

Viscosité
Viscosité, cinématique : 10 - 20 mm²/s (20 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non classé comme danger de réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau
Contact avec les yeux
Inhalation

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**Sodium Laureth Sulfate:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Glycerin:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.



PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains

Version 1.2 Date de révision: 02/14/2018 Numéro de la FDS: 400000000385 Date de dernière parution: 05/04/2017
Date de la première version publiée: 09/20/2016

Produit:

Evaluation: N'est pas irritant lorsqu'il est appliqué à la peau humaine.
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Composants:

Sodium Laureth Sulfate:

Résultat: Irritation de la peau

Glycerin:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une irritation des yeux.

Produit:

Résultat: Irritation légère des yeux

Composants:

Sodium Laureth Sulfate:

Résultat: Irritation des yeux
Remarques: Irritation sévère des yeux

Glycerin:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Glycerin:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains

Version 1.2 Date de révision: 02/14/2018 Numéro de la FDS: 400000000385 Date de dernière parution: 05/04/2017
Date de la première version publiée: 09/20/2016

Composants:

Glycerin:

Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 2 années
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Glycerin:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Glycerin:

Espèce: Rat
NOAEL: 167 mg/m³
LOAEL: 660 mg/m³
Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition: 13 w
Symptômes: Irritation locale

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains

Version 1.2 Date de révision: 02/14/2018 Numéro de la FDS: 400000000385 Date de dernière parution: 05/04/2017
Date de la première version publiée: 09/20/2016

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****Glycerin:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 54,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,955 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les bactéries : NOEC (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 16 h

Persistence et dégradabilité**Composants:****Sodium Laureth Sulfate:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Glycerin:

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 94 %
Durée d'exposition: 1 jr

Potentiel de bioaccumulation**Composants:****Glycerin:**

- Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1.76

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains**

Version 1.2	Date de révision: 02/14/2018	Numéro de la FDS: 400000000385	Date de dernière parution: 05/04/2017 Date de la première version publiée: 09/20/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementation Internationale****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

CH INV	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	Listé ou en conformité avec l'inventaire
DSL	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.
AICS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ISHL	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	Listé ou en conformité avec l'inventaire

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

PROVON® Savon moussant doux et transparent pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2017
1.2	02/14/2018	400000000385	Date de la première version publiée: 09/20/2016

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet pour autres abréviations**

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; CPR - Règlement sur les produits contrôlés; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/14/2018

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR